

MODE D'EMPLOI BASE TAF : COMÉDIENS / COMÉDIENNES

SOMMAIRE

1. Accès à la base TAF	p1
• Création d'un compte utilisateur	
• Informations à fournir	
2. Création d'une fiche de renseignements..	p2
3. Suivi de votre fiche	p3
• Validation	
• Modification / mise à jour	
• Suppression	
Annexe : conseils pour faire un CV.....	p4

Développée par FilmFrance, en partenariat avec la Maison de l'Image Basse-Normandie, la base TAF (Techniciens – Artistes – Figurants) permet aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de se référencer dans leur région de résidence, et de bénéficier de contacts fournis par les commissions du film et bureaux d'accueil des tournages de France.

D'un territoire à un autre, les règles d'inscription peuvent être différentes. Vous trouverez dans ces documents les règles générales de FilmFrance.

LES RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX PAYS DE LA LOIRE SONT INDIQUÉES EN VIOLET.

L'inscription sous le statut d'Artiste-Comédien(ne) est réservée aux comédiens et acteurs professionnels, personne dont l'activité principale ou la formation relève du cinéma, de l'audiovisuel ou du spectacle vivant.

La saisie de vos informations se fait en deux étapes :

- * Création d'un compte utilisateur
- * Création de fiche de renseignements.

SI VOUS NE COMPLÉTEZ PAS TOUTES LES ÉTAPES, L'INSCRIPTION NE SERA PAS VISIBLE PAR LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES DES PAYS DE LA LOIRE.

→ Inscription dans plusieurs régions :

Un professionnel artiste est autorisé à s'inscrire dans 1 à 2 régions : dans la région de son adresse fiscale, et/ou dans une région de son choix où il a une adresse secondaire.

Vous pouvez faire le choix de ne vous inscrire que dans une région secondaire, l'inscription en région fiscale n'étant pas obligatoire, même si elle est proposée automatiquement.

POUR S'INSCRIRE EN PAYS DE LA LOIRE, IL FAUT Y RÉSIDER DE FAÇON PERMANENTE. CECI VEUT DIRE QUE VOTRE ADRESSE FISCALE DOIT ÊTRE DANS NOTRE RÉGION. SI VOTRE ADRESSE FISCALE EST AILLEURS, MERCI DE NOUS PRÉCISER DANS LES COMMENTAIRES QUE VOUS RÉSIDEZ DE FAÇON PERMANENTE SUR LE TERRITOIRE, SINON, VOTRE FICHE RISQUE D'ÊTRE SUPPRIMÉE AUTOMATIQUEMENT.

Possibilité d'indiquer deux adresses d'hébergement par région :

En région fiscale : votre adresse fiscale et une seconde adresse.

En région secondaire : deux adresses.

→ Utilisation de vos données :

En vous inscrivant dans la base TAF, vous serez recensé(e) dans le fichier de la commission du film locale compétente sur le territoire de votre adresse. Vous autorisez la commission du film présente sur le territoire à transmettre vos coordonnées aux sociétés de production avec lesquelles elles collaborent.

1) ACCÈS A LA BASE TAF

L'accès à la base TAF se fait à l'adresse suivante : www.filmfrance.net (attention, il arrive parfois que le site internet s'affiche en anglais. Pour y remédier, cliquez sur le drapeau français, en haut à gauche).

Cliquez sur **BASE TAF (Techniciens, Artistes et Figurants)** puis sur « Cliquez ici pour accéder à la base TAF ».

Enfin, cliquez sur le bouton « S'inscrire ».

→ La charte d'inscription :

Après avoir lu la charte d'inscription, vous devez cocher la case « j'accepte les termes de la charte d'inscription » afin d'accéder à l'étape suivante.

→ CRÉATION DU COMPTE UTILISATEUR

Les rubriques à remplir correspondent à vos informations administratives. Celles-ci apparaîtront sur chacune des fiches que vous pourriez créer. Ces fiches seront transmises aux porteurs de projets : veillez à la remplir au mieux. La saisie de vos informations administratives dirige le premier choix d'inscription automatiquement dans la région de votre adresse fiscale.

→ INFORMATIONS À FOURNIR

- **Etat civil** : nom, prénom, date et lieu de naissance.
- **Renseignements administratifs** : adresse fiscale (figurant sur les bulletins de salaire), numéro de téléphone, adresse email, statut professionnel, détention du permis de conduire.
- **Création d'un mot de passe** : entre 7 et 16 caractères.

2) CRÉATION D'UNE FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Une fois le compte utilisateur créé, Filmfrance vous propose de vous inscrire dans votre région fiscale et /ou dans une région secondaire de votre choix.

RAPPEL : EN PAYS DE LA LOIRE, SEULS LES PROFESSIONNELS RÉSIDANT DANS LA RÉGION PEUVENT S'INSCRIRE DANS LA BASE « TAF PAYS DE LA LOIRE ».

Pour créer votre fiche Artiste-Comédien(ne), cliquez sur « *s'inscrire* » en face du statut Artiste-Comédien(ne). À partir de là, l'inscription se déroule en deux étapes.

ÉTAPE 1 : SAISIE DES INFORMATIONS : COMPÉTENCES, APTITUDES ET EXPÉRIENCES

- **Adresse fiscale** : votre adresse fiscale.
- **Coordonnées artistiques** : si vous possédez un pseudonyme, ou que vous avez un agent, n'hésitez pas à nous l'indiquer.
- **Expériences significatives et récentes** : privilégiez avant tout les expériences en cinéma et audiovisuel. S'il vous reste de la place, mentionnez des expériences en spectacle vivant. Nous vous conseillons également de mettre à jour ce tableau le plus régulièrement possible.
- **Aptitudes / Matériel** : théâtre, pratique d'un instrument de musique, savoir-faire (voix-off, chant, doublage, danse...), langues parlées et dans lesquelles vous pouvez jouer...
- **Apparence physique** : taille, poids, couleur des yeux / cheveux, mensurations, particularités (tatouages, piercings, cicatrices...)
- **Commentaires** : toute information complémentaire dont acceptation de figuration.

FIGURATION : UN ARTISTE-COMÉDIEN NE PEUT PAS EFFECTUER UNE INSCRIPTION COMME FIGURANT, IL DEVRA COCHER LA CASE « J'ACCEPTÉ LA FIGURATION » À LA FIN DE LA CRÉATION DE SA FICHE POUR ÊTRE RÉFÉRÉNCÉ DANS LA LISTE DES FIGURANTS.

ATTENTION À BIEN ENREGISTRER L'ÉTAPE UNE FOIS TOUTES LES CASES REMPLIES !

ÉTAPE 2 : TRANSFERT DE DOCUMENTS OBLIGATOIRES (CV + PHOTOS)

Une fois la fiche de renseignements remplie, vous devez joindre à votre fiche, un CV (cf Annexe) ainsi que des photos. Pour que votre fiche artiste soit valide, vous devez fournir une photo PORTRAIT & une photo de PIED (de la tête aux pieds). Merci de joindre des photos nettes, récentes, en couleur, de préférence sur fond neutre et sur laquelle vous êtes reconnaissable. Le poids des photos ne doit pas excéder 1.5 Mo et devra être au format JPEG, .jpg/.jpeg.

Une fois les fichiers joints, n'oubliez pas d'enregistrer. Si vous êtes satisfait(e) de votre inscription, vous pouvez alors vous déconnecter (bouton « *déconnexion* » en haut à droite de la page).

SACHEZ QUE LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES DES PAYS DE LA LOIRE N'A ACCÈS QU'AUX FICHES DONT TOUS LES CHAMPS OBLIGATOIRES SONT RENSEIGNÉS.

LE BAT PAYS DE LA LOIRE ORGANISE RÉGULIÈREMENT DES SHOOTINGS PHOTOS : EN VOUS INSCRIVANT DANS NOTRE FICHER, VOUS SEREZ TENU(E) AU COURANT DES PROCHAINES DATES POUR Y PARTICIPER.

3) SUIVI DE VOTRE FICHE

→ VALIDATION

Le Bureau d'Accueil des Tournages des Pays de la Loire procède à une vérification stricte des éléments obligatoires (CV + photos + expériences).

Si ces derniers sont conformes aux règles spécifiques du BAT Pays de la Loire, nous procéderons à la validation de votre fiche. Vous recevrez alors une confirmation par mail ; dans le cas contraire, vous serez informés des modifications à effectuer, par mail ou téléphone.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE BIEN VÉRIFIER VOTRE BOÎTE DE RÉCEPTION : TANT QUE VOUS NE RECEVEZ PAS DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION, VOUS NE SEREZ PAS INSCRIT(E) DANS LA BASE TAF DES PAYS DE LA LOIRE.

→ MODIFICATION / MISE À JOUR

Vous pouvez à tout moment décider de modifier votre fiche grâce à votre login (adresse email utilisée pour l'inscription) et votre mot de passe. La mise à jour régulière de votre fiche est vivement conseillée : aussi, il est recommandé de l'effectuer au moins une fois par an.

Après vous être identifié(e) sur la plateforme de Filmfrance, vous pouvez décider de modifier vos informations administratives (cliquez sur « *consulter et modifier votre compte utilisateur* ») et/ou de mettre à jour vos diverses expériences, aptitudes (cliquez sur « *consulter et modifier votre fiche comédien(ne)* »).

TOUTE MODIFICATION D'UNE FICHE COMÉDIEN(NE) FERA L'OBJET D'UNE NOUVELLE VALIDATION DE LA PART DU BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES.

EN PAYS DE LA LOIRE, IL EST INDISPENSABLE DE METTRE A JOUR SA FICHE AU MOINS UNE FOIS PAR AN.

→ MOT DE PASSE OUBLIÉ

Si vous avez oublié votre mot de passe, rendez-vous sur www.filmfrance.net. Un bouton « *mot de passe oublié* » vous permettra de le récupérer.

→ SUPPRESSION

Si vous ne souhaitez plus faire partie de la base TAF Pays de la Loire, vous pouvez, à tout moment, supprimer votre fiche, en vous connectant sur votre compte utilisateur.

CONSÉQUENCE : LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES DES PAYS DE LA LOIRE NE POURRA PLUS PROPOSER VOTRE FICHE AUX SOCIÉTÉS DE PRODUCTION AYANT DES PROJETS DE TOURNAGE DANS LA RÉGION.

LE BAT SE RÉSERVE LE DROIT DE SUPPRIMER UNE FICHE TAF SI ELLE NE RÉPOND PLUS AUX RÈGLES MISES EN PLACE (RÉSIDENTIE PRINCIPALE EN RÉGION, MISE À JOUR DE MOINS D'UN AN...)

COMMENT AUGMENTER VOS CHANCES D'ÊTRE CONTACTÉ(E)S ?

Les personnes qui reçoivent votre fiche et votre CV en reçoivent souvent beaucoup. Elles ont peu de temps pour chaque personne. Il faut impérativement faciliter la lecture et être clair et précis. Pensez à les mettre régulièrement à jour !

LES PHOTOS :

Les photos (à mettre sur votre fiche FilmFrance) : une photo en pied, et une photo portrait sont obligatoires. Elles doivent être récentes, bien éclairées, et en couleur. Le plus important est qu'elles vous ressemblent. Un directeur de casting, assistant ou réalisateur doit pouvoir se dire : c'est lui ou c'est elle !

LE CV :

- 2 pages maximum
- Privilégiez le format Word (extension en .doc) sinon utilisez le format PDF(.PDF), format .rtf ou .txt.

Le fond :

Nom, Prénom
Adresse complète
Numéro de téléphone
Adresse Mail

La forme :

Vos expériences sont classées par ordre chronologique : de la plus récente à la plus ancienne.

Vos expériences dans les domaines de l'audiovisuel ou de la voix-off sont classées de la même manière.

Cinéma & télévision

Année, titre du film, nature du film (long-métrage, court-métrage, téléfilm...), nom du réalisateur, société de production, rôle de XXX, X jours de tournage, préciser s'il s'agit de silhouette, figuration, doublure...

Enregistrements sonores

Année, titre du film, nature du film (LM, film d'entreprise, documentaire...), nom du studio où vous avez enregistré la prestation, préciser la nature : voix-off, doublage, bill board... langue d'intervention.

Spectacle vivant

Année, titre de la pièce, nom et ville de la Compagnie, nom du metteur en scène, rôle de XXX, X représentations ou durée de la tournée, type de spectacle (théâtre de rue, théâtre forum...)

Formation

Formation initiale liée au théâtre et/ou à l'audiovisuel
Stages, formation continue théâtre et /ou à l'audiovisuel.
Formations et stages en chant, danse, mime...

Divers

Permis, langues que vous pratiquez réellement, sports de haut niveau, danses pratiquées régulièrement, tessiture de voix, mensurations...